

FINLANDE

L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est réduit jusqu'en 2008 avant de se creuser de nouveau pendant la récession. Cet écart tient pour l'essentiel à une productivité plus faible du travail, mais le niveau d'utilisation des ressources en main-d'œuvre est aussi inférieur à celui observé dans les pays les plus performants. De récentes réformes ont été engagées en vue de renforcer le taux d'activité, d'endiguer la montée du chômage de longue durée, et d'améliorer l'efficacité des prestations de service public. Des réformes complémentaires restent nécessaires dans les domaines suivants.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé

Les impôts implicites sur la poursuite de l'activité restent élevés, ce qui contribue à la faiblesse du taux d'emploi des seniors par rapport à ceux observés dans les autres pays nordiques.

Mesures prises : Le gouvernement et les organisations concernées ont convenu en 2009 de relever progressivement (jusqu'en 2025) l'âge effectif moyen de départ en retraite de trois ans.

Recommandations : Adopter des mesures afin de garantir la réalisation de l'objectif fixé pour 2025 en relevant l'âge légal minimum de la retraite, en revoyant le système de pensions d'invalidité, et en fermant totalement la voie d'accès à la retraite anticipée offerte par le régime d'assurance-chômage. Renforcer les incitations au travail pour les seniors, en relevant le taux d'acquisition des droits à pension après 65 ans, et en fondant l'ajustement actuariel des pensions sur l'ensemble de la vie active, y compris la période consécutive à l'âge minimum de la retraite.

Réformer le régime d'assurance-chômage

Les taux de remplacement élevés assurés par les allocations de chômage réduisent les incitations au travail.

Mesures prises : Les mesures prises pour lutter contre la récession au cours de la crise économique ont affaibli les incitations au travail. Différentes prestations (indemnités de congé de maternité, de congé parental et de congé maladie) ont été révisées à la hausse, et un complément d'allocation de chômage destiné aux travailleurs licenciés a été mis en place en juillet 2009.

Recommandations : Réduire les taux de remplacement assurés par les allocations de chômage et les rendre dégressives sur toute la durée des périodes de chômage lorsque la reprise s'enracinera, en l'annonçant dès que possible. Veiller à ce que les dispositifs d'activation obligatoire des chômeurs s'appliquent plus rapidement.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail et opérer un transfert de charge fiscale vers le patrimoine et la consommation

Les coins fiscaux marginaux sur les revenus d'activité demeurent élevés, ce qui entrave l'amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre.

Mesures prises : Les taux d'imposition moyens des revenus d'activité ont été abaissés pour toutes les tranches de revenus. La perte de recettes qui en découle a été compensée par une augmentation de la plupart des taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) d'un point de pourcentage, exception faite de la TVA sur les produits alimentaires dont le taux a été abaissé de 10 points de pourcentage.

Recommandations : Continuer d'alléger la fiscalité du travail pour renforcer les incitations à l'activité et compenser le manque à gagner fiscal en accroissant les recettes tirées de la fiscalité indirecte et des impôts sur le patrimoine. Relever les impôts sur la propriété tout en alignant la valeur imposable des biens sur leur valeur marchande. Améliorer le rendement de la TVA en éliminant ses taux réduits.

Autres grandes priorités

Augmenter la productivité des communes

La productivité des communes diminue, ce qui pèse sur les finances publiques.

Mesures prises : Une nouvelle loi sur les regroupements de communes a été adoptée et les programmes axés sur la productivité ont été favorisés.

Recommandations : Organiser des appels d'offres pour les achats de services non essentiels des communes en intégrant davantage l'externalisation au processus normal de décision, favoriser les regroupements de communes et les programmes axés sur la productivité au niveau municipal, en recourant davantage à l'évaluation comparative.

Améliorer l'efficacité du système d'enseignement supérieur

La durée moyenne des études supérieures est longue et les étudiants bénéficient d'une aide financière généreuse pour une durée quasiment illimitée.

Mesures prises : Le ministère de l'Éducation est en train de revoir les procédures de sélection des étudiants des établissements d'enseignement supérieur, d'examiner les possibilités de raccourcir la durée des études, et de rationaliser les aides financières destinées aux étudiants.

Recommandations : Remédier aux problèmes d'inefficacité qui caractérisent l'accès à l'enseignement supérieur, et mettre en place des droits de scolarité ainsi que des prêts étudiants publics dont le remboursement serait subordonné aux revenus futurs.

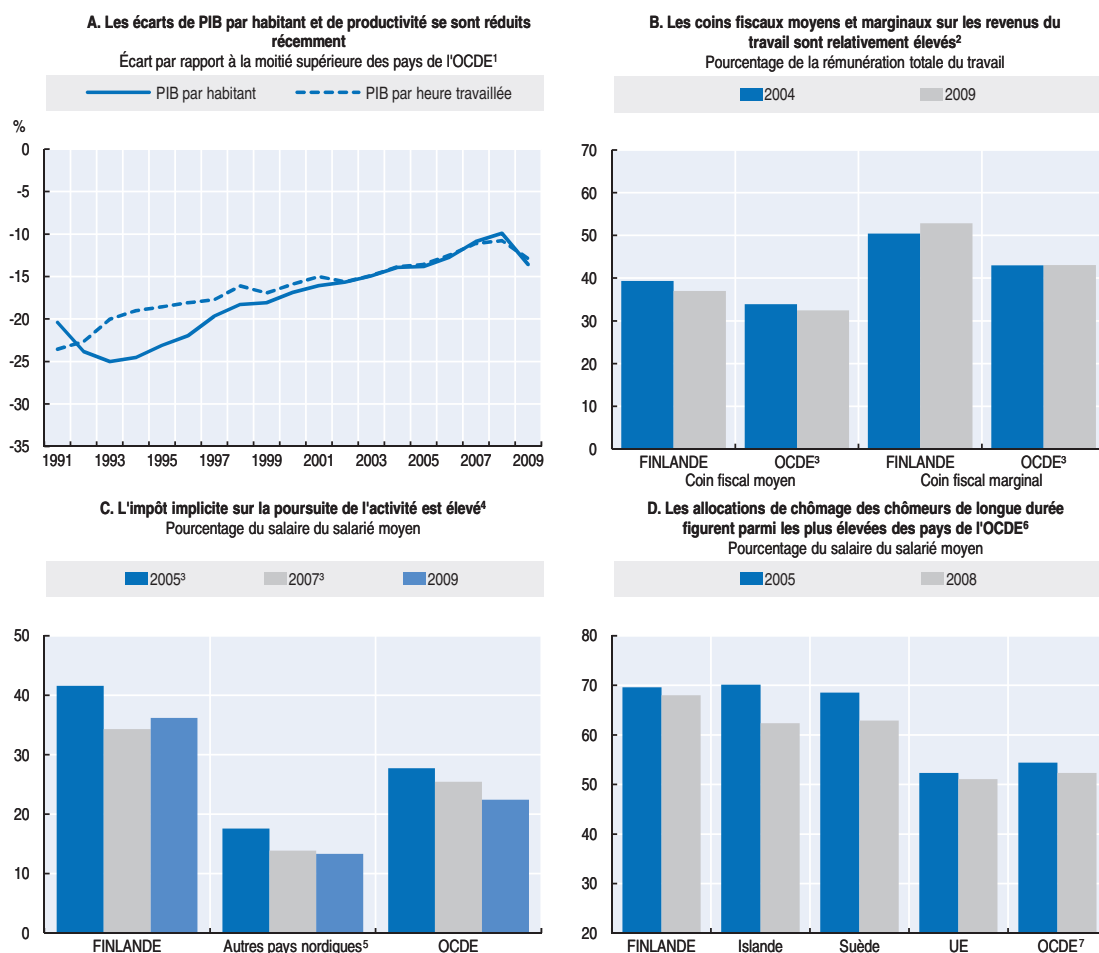
FINLANDE

Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	2.6	3.2	2.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.5	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.5	0.9	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	2.4	2.7	2.2
dont : Intensité capitalistique	0.4	0.4	0.4
Productivité multifactorielle	2.0	2.2	1.8

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Pour un célibataire ayant un faible revenu (deux tiers du salaire moyen), sans enfant.
3. Moyenne des pays de l'OCDE hormis le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
4. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité découlant des voies d'accès à la retraite anticipée, à 55 et 60 ans.
5. Moyenne du Danemark, de la Norvège et de la Suède.
6. Moyenne des taux de remplacement nets appliqués au bout de cinq ans de chômage aux actifs qui gagnaient 67 % et 100 % du salaire du salarié moyen.
7. Moyenne des pays de l'OCDE hormis le Chili et Israël.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370 et calculs de l'OCDE ; graphique D : OCDE, Base de données sur les prestations et salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932386719>